

RÉSUMÉ À L'INTENTION *des citoyens*

Rapport annuel au
31/12/2025

PRÉSENTATION

Dans le cadre de la politique régionale de l'Union Européenne, Interreg Océan Indien est un instrument de financement de la Coopération Territoriale Européenne, qui vise à renforcer les liens et échanges entre La Réunion, Mayotte et les pays de l'océan Indien.

Le programme Interreg V océan Indien comprend deux volets :

La coopération transfrontalière concerne la coopération entre La Réunion et les pays de la Commission de l'océan Indien (Madagascar, Seychelles, Comores, Maurice), pour un montant de financements européens (montants UE) de 41,3 M€.

La coopération transnationale permet de soutenir la coopération entre La Réunion et/ou Mayotte et les pays suivants, Madagascar, Seychelles, Maurice, Comores, Mozambique, Tanzanie, Kenya, Maldives, Inde, Australie et Terres Australes et Antarctiques Françaises pour un montant UE de 21,7 M€.

Le programme Interreg océan Indien est géré par la Région Réunion.

Il finance des actions de coopération mises en œuvre par des acteurs de La Réunion ou de Mayotte, en partenariat avec des acteurs des pays de l'océan Indien

11 PAYS

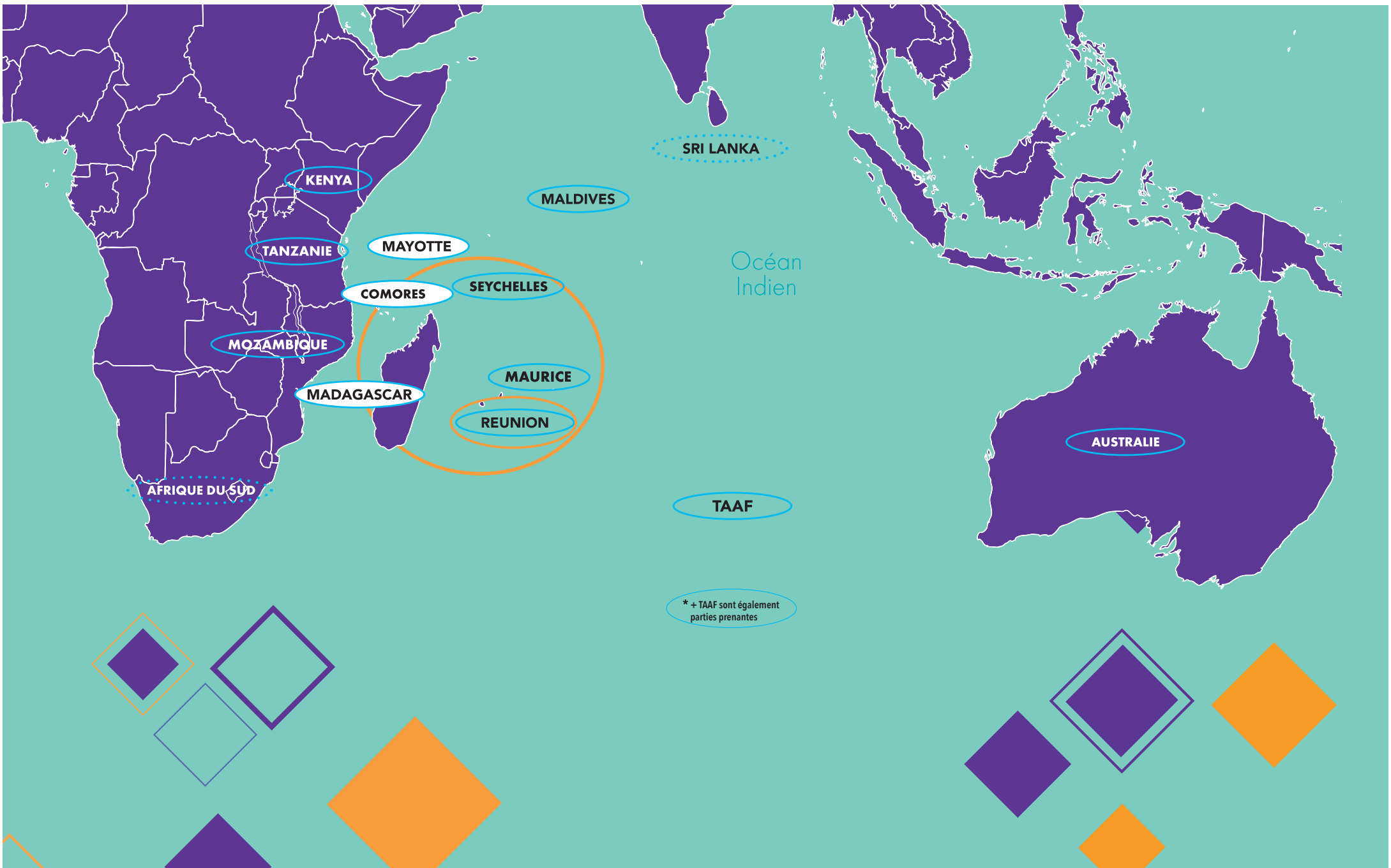
France (Réunion, Mayotte, TAAF), Maurice, Comores, Madagascar, Seychelles, Tanzanie, Kenya, Maldives, Inde, Australie, Mozambique

5 PRIORITÉS

- Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien
- Soutenir le développement des échanges économiques dans l'océan Indien
- Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique et à la prévention et gestion des risques
- Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine naturel et culturel
- Élever le niveau de compétence par le soutien aux actions de formations et d'échanges

74,2 M€ DE BUDGET TOTAL

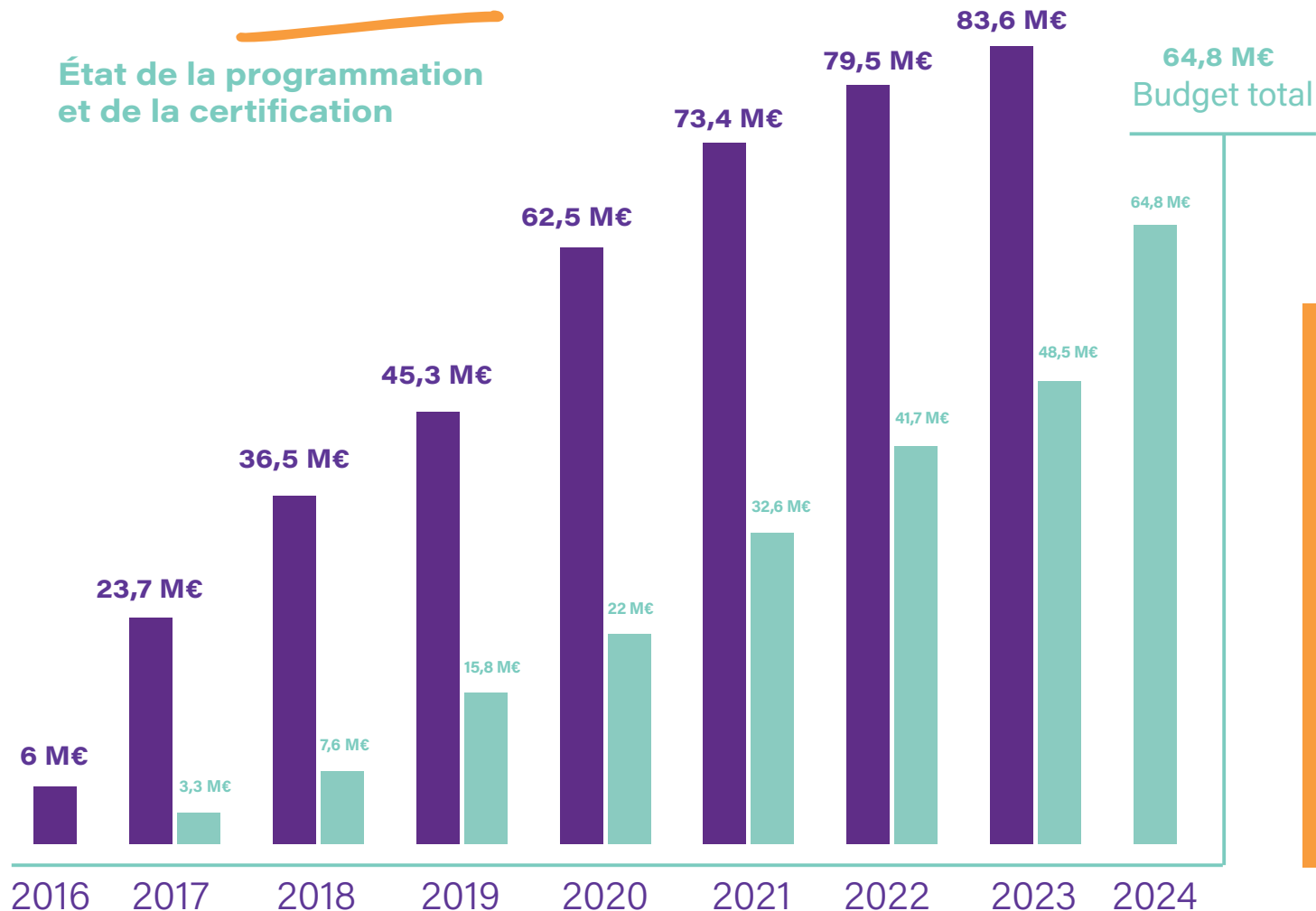
- 63,1 M€ FEDER
- 11,1 M€ de contreparties publiques



-  Zone concernée par la coopération transfrontalière
-  Pays concernés par la coopération transnationale
-  Pays concernés par la coopération transnationale n'ayant pas agréé le programme à ce jour

UN PROGRAMME DYNAMIQUE MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE

État de la programmation
et de la certification



La programmation correspond aux montants ayant fait l'objet d'un engagement juridique et financier par les instances de la Région, après sélection des projets par le Comité de pilotage Interreg.

Depuis 2016, 267 opérations ont été retenues, représentant un coût total éligible de 83,6 millions d'euros et un montant FEDER de 69,2 millions d'euros, soit 109 % des financements UE disponibles.

La certification correspond aux montants des dépenses remboursées par la Région aux bénéficiaires, et vérifiées par l'Autorité de certification. Au 31 décembre 2024, les montants certifiés par l'Autorité de Certification s'élèvent à 64,8 millions d'euros, soit 87% des financements.

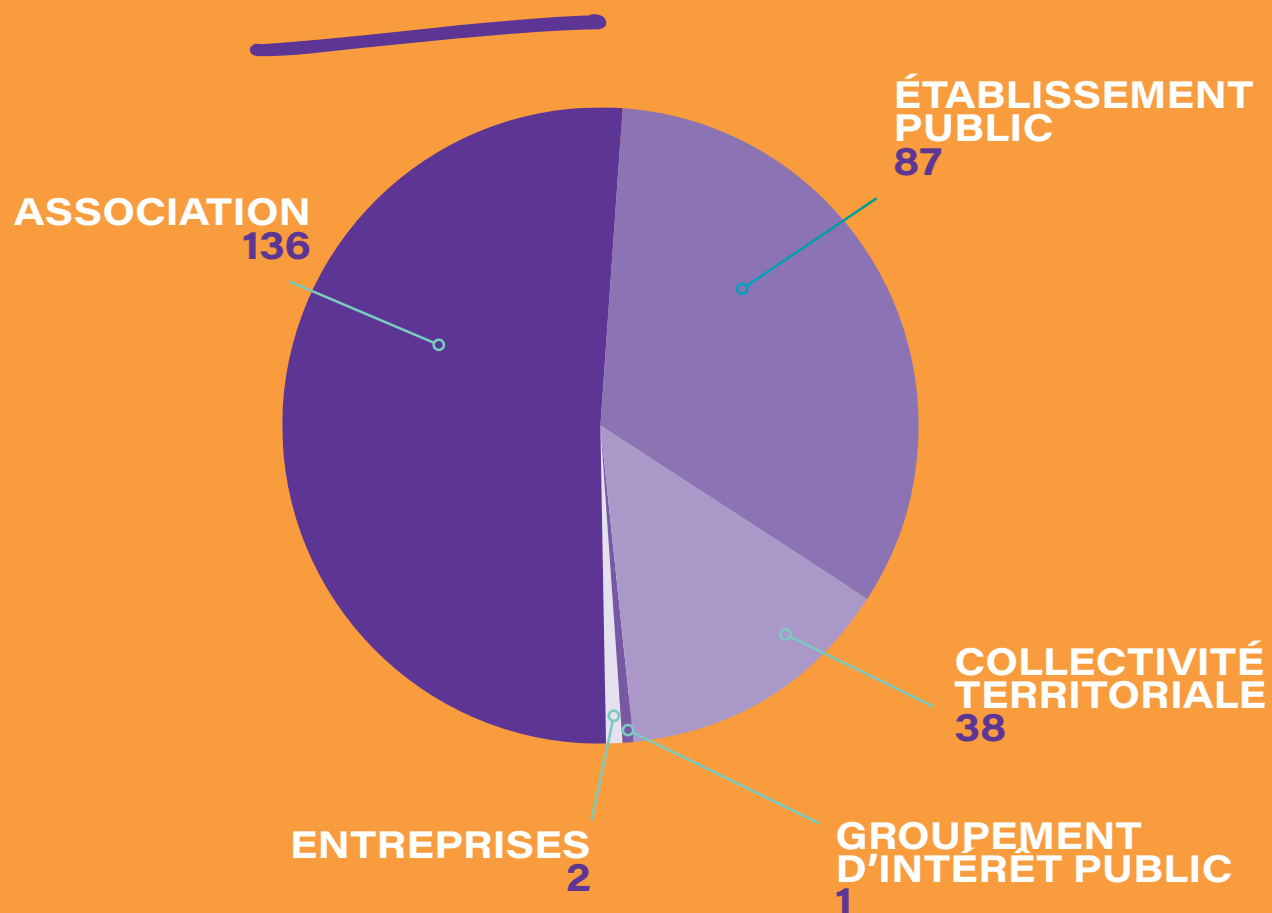
MONTANT TOTAL CUMULÉ DES PROJETS SÉLECTIONNÉS

- MONTANTS ENGAGÉS
- MONTANTS PAYÉS ET CERTIFIÉS

RÉPARTITION DES PROJETS ET MONTANTS PROGRAMMÉS ET CERTIFIÉS SELON LES PRIORITÉS DU PROGRAMME

AXES PRIORITAIRES	COÛT TOTAL ÉLIGIBLE PROGRAMMÉ PAR AXE	MONTANT CERTIFIÉ PAR AXE
Axe 1 : Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'Océan Indien / TF	22 009 429,24 €	17 690 011,53 €
Axe 2 : Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'Océan Indien / TN	7 015 346,51 €	5 057 221,30 €
Axe 3 : Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone Océan Indien / TF	6 699 156,81 €	5 630 308,91 €
Axe 4 : Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone Océan Indien / TN	9 437 424,63 €	6 845 580,41 €
Axe 5 : Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique et à la prévention et à la gestion des risques / TF	6 756 101,50 €	5 081 721,95 €
Axe 6 : Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique et à la prévention et à la gestion des risques / TN	4 704 072,14 €	3 817 349,01 €
Axe 7 : Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine naturel de la zone Océan Indien /TF	3 886 367,91 €	3 346 717,39 €
Axe 8 : Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine culturel de la zone Océan Indien /TN	3 905 217,92 €	3 137 499,07 €
Axe 9 : Élever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / TF	9 807 193,75 €	6 923 998,44 €
Axe 10 : Élever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / TN	3 147 062,17 €	2 156 003,78 €

DES PROJETS PORTÉS PAR DES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS DE LA RÉUNION ET DE MAYOTTE

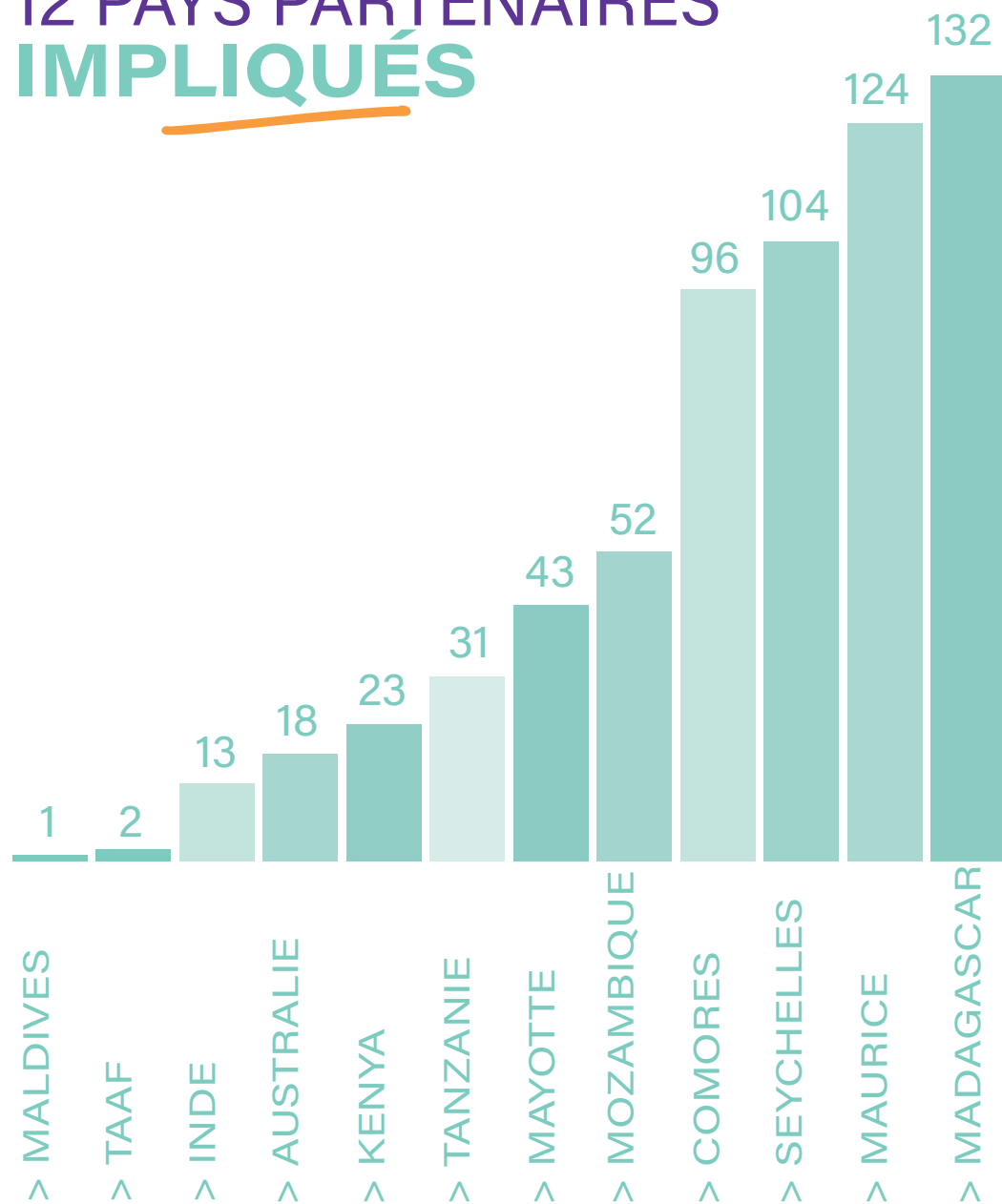


RÉPARTITION DES PROJETS
SELON LE TYPE DE PORTEUR

Le programme Interreg océan Indien s'adresse en premier lieu aux acteurs français de La Réunion et/ou de Mayotte, qui sont les signataires des conventions de financement avec la Région Réunion. Si la plupart des projets sont portés par des acteurs de La Réunion, 43 projets impliquent des acteurs mahorais et 8 projets ont été portés par un bénéficiaire mahorais.

La liste des bénéficiaires du programme Interreg océan Indien est consultable sur la page suivante :
<https://regionreunion.com/sites/interreg/article/interreg-documents-te-lecharger>

12 PAYS PARTENAIRES IMPLIQUÉS



NOMBRE DE PROJETS PROGRAMMÉS PAR PAYS ET TERRITOIRE PARTICIPANT AU PROGRAMME

Tous les projets soutenus par le programme Interreg océan Indien impliquent au moins un partenaire étranger de la zone. Les partenaires de l'océan Indien contribuent généralement à l'élaboration des projets et à leur mise en œuvre et parfois à leur financement et à la mobilisation de personnel pour leur réalisation. La majorité des projets soutenus concerne plusieurs pays. On note une implication forte des pays de la COI (Madagascar, Maurice, Comores et Seychelles) ainsi que du Mozambique.

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS PAR LE PROGRAMME INTERREG V

GESTION DES RISQUES : LE PIROI CENTER



Le programme Interreg V a soutenu la construction du centre régional d'expertise, de formation et d'innovation, dédié à la gestion des risques et au changement climatique : le PIROI Center. Le programme Interreg a en effet permis la construction de l'entrepôt de pré-positionnement d'urgence.

Par ailleurs, la PIROI met en œuvre son programme régional de gestion des risques de catastrophes naturelles et sanitaires dans la zone sud-ouest de l'océan Indien grâce au cofinancement du programme Interreg océan Indien.

→ près de 900 m² de superficie pour les nouveaux systèmes d'intervention en cas de catastrophes naturelles

EDUCATION ET FORMATION : ECHANGES D'ÉLÈVES ET D'ENSEIGNANTS DANS LE CADRE DU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES PROFESSIONNELS (REAP)



Depuis sa création il y a trente ans, le lycée agricole de Saint-Paul s'investit dans des actions de coopération. Avec le soutien du programme Interreg V, les échanges d'étudiants et de formateurs au sein du Réseau des Établissements Agricoles Professionnels d'Afrique Australe et de l'Océan Indien (REAP AAOI) ont pris de l'ampleur. Ce projet a permis à de jeunes étudiants réunionnais d'effectuer des séjours d'étude dans la zone et d'accueillir en formation ou en stage à La Réunion des étudiants, des formateurs ou des agents administratifs des établissements partenaires de l'océan Indien.

→ Les opérations soutenues dans le cadre des programmes de coopération agricole ont permis à plus de 430 participants de prendre part à des programmes communs d'éducation et de formation

→ Ces programmes ont permis à 200 personnes, soit à peu près 50 % des participants, d'obtenir une certification ou un diplôme à l'issue d'une formation conjointe organisée

RECHERCHE OCÉANOGRAPHIQUE : SEA TURTLES FOR OCEAN RESEARCH AND MONITORING IN THE INDIAN OCEAN (STORM OI)



Porté par l'Université de La Réunion, en partenariat avec Kélonia - l'observatoire des tortues marines -, le Centre d'Études et de Découverte des Tortues Marines (CEDTM) et cinq partenaires régionaux aux Seychelles (Seychelles Island Foundation), aux Comores (Direction de la Météorologie, Parc Marin de Mohéli, Association pour le Développement Socio-Économique d'Itsamia) et au Mozambique (Réserve Marine de Ponta do Ouro), ce projet visait à renforcer les connaissances sur les tortues marines et les dynamiques océaniques dans le sud-ouest de l'océan Indien.

Le programme a reposé sur le marquage satellite de plusieurs espèces de tortues marines à La Réunion, Mohéli (Comores), Ponta do Ouro (Mozambique), Aldabra (Seychelles) et dans les îles Éparses. Grâce à des balises embarquées, il a été possible de suivre en temps réel les déplacements des tortues tout en collectant des données environnementales clés (température, salinité, etc.). Ces données ont été centralisées dans une base dédiée et ont enrichi des recherches en océanographie physique.

L'objectif : mieux comprendre l'impact des cyclones tropicaux sur la couche superficielle de l'océan, affiner les modèles de circulation océanique, mais aussi approfondir la connaissance de l'écologie spatiale et des routes migratoires des tortues marines, en lien avec les conditions océaniques.

Une attention particulière a été portée au stade juvénile des tortues caouannes, encore très peu étudié dans l'océan Indien, afin de mieux appréhender cette phase critique de leur cycle de vie.

→ Le soutien du programme Interreg V a permis d'équiper 61 tortues marines de balises afin de collecter des données environnementales (température, salinité, couleur de l'eau,...).

→ A la fin du projet, quatre articles scientifiques ont été publiés.

QUELQUES INDICATEURS

39

PROJETS DE RECHERCHE COLLABORATIFS SOUTENUS DANS LES DOMAINES DE L'AGRICULTURE, DE LA SANTÉ ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

40

NOUVEAUX CHERCHEURS TRAVAILLANT SUR CES PROJETS

19

THÈSES DE DOCTORAT SOUTENUES DANS LE CADRE DE CO-TUTELLES DONT 14 PRÉSENTÉES PAR DES ÉTUDIANTS MALGACHES

858

ENTREPRISES AYANT PARTICIPÉ À UNE DÉMARCHE À L'INTERNATIONAL (MOYENNE DES ANNÉES DEPUIS LE DÉBUT DU PROGRAMME)

131

SESSIONS DE FORMATION SUR LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES RISQUES NATURELS

27

PROJETS COLLABORATIFS DE PRÉSERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL, AVEC 140 SUPPORTS PRODUITS EN VUE DE LEUR PROMOTION

743

PERSONNES ONT ÉTÉ DIPLÔMÉES, CERTIFIÉES OU ONT SUIVI UNE FORMATION CONTINUE

149

VOLONTAIRES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

FAITS MARQUANTS

- En réponse à la crise COVID, l'Autorité de Gestion a pris des mesures exceptionnelles : 2 modifications de la maquette financière, dont la mobilisation du règlement C.A.R.E.
- Organisation de 9 comités de suivi Interreg
- 60 comités de pilotage organisés dont 5 en procédures écrites
- Intensification de l'accompagnement des porteurs de projet et du lien avec les pays partenaires par la création du service animation du programme Interreg
- Renforcement de l'implication des pays signataires de conventions-cadres Interreg avec l'Autorité de Gestion (Les Comores, Maurice et Madagascar en 2016 et les Seychelles en 2017)